

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

Recommandations générales

Il est recommandé d'utiliser tout l'éventail des notes. Les très bonnes copies peuvent se voir attribuer des notes supérieures à 16/20 et même égales à 20/20, comme c'est le cas dans les autres matières. Il est important qu'un élève de série technologique obtienne en français aussi d'excellents résultats.

On attend lisibilité et correction de la langue, en distinguant les erreurs d'orthographe lexicale des erreurs grammaticales lourdes qui perturbent le sens. Pour l'ensemble d'une copie, il est suggéré de ne pas enlever plus de 2 points pour les graves erreurs de langue. Cette pénalisation globale devra être explicitement portée sur la copie.

I Questions : 6 points

Les réponses doivent être rédigées, justifiées et étayées par des références précises aux textes du corpus, sous forme de citations ou de reformulations.

Question 1 : 3 points

On attend que le candidat distingue trois types de comportements parmi les trois suivants :

- L'indifférence
- L'égoïsme
- L'irresponsabilité
- L'insouciance
- Le carriérisme
- La lâcheté
- Le cynisme
- L'obéissance aveugle

On pourra attribuer un point par comportement identifié

On acceptera les réponses qui analysent les comportements à partir des personnages du récit (le maréchal ; le capitaine etc.)

Question 2 : 3 points

On attend que le candidat mette en évidence au moins deux éléments parmi les suivants :

- **La construction alternée du récit** : le récit est construit sur une alternance de descriptions entre l'univers des soldats sur le champ de bataille et celui du maréchal au quartier général. Leur nette opposition mise en évidence par cette alternance participe à la dénonciation de la guerre et de l'indifférence de l'état major.
- **La construction en crescendo** : plus le récit avance plus l'écart devient grand entre les deux univers, plus « la mort » envahit l'espace (les deux lieux sont touchés), plus son expression devient prégnante (vocabulaire de plus en plus explicite), plus augmente l'effet d'attente et l'impatience du lecteur à connaître la décision du maréchal, mais aussi plus la dénonciation se fait insistante et plus s'accroît l'indignation du narrateur et du lecteur.
- **L'apparition progressive du discours direct** : le discours direct apparaît de manière progressive à quatre reprises. (l. 78-79 ; l. 91 ; l. 97 ; l. 100-103.). Son introduction correspond à la dégradation progressive de la situation au quartier général et sur le champ de bataille. Il débouche sur la double conclusion : « L'armée est en pleine déroute. » ; « Le général a gagné sa partie. » Tout en témoignant de l'aveuglement du maréchal, de la surprise puis de la panique qui s'emparent de l'état major au fur et à mesure de l'avancée des prussiens, le discours direct structure le récit. Il contribue à sa progression et à dénonciation qu'elle contient.

- **La brièveté de la chute** : le dénouement est consommé en un paragraphe (l. 1122-125) et plus particulièrement même les deux dernières phrases du texte. La chute, très condensée, crée un état de choc chez le lecteur, même s'il a pu tout au long du récit trouver des indices annonciateurs. Au regard de la longueur du récit à la tonalité ironique,

On pourra attribuer 1, 5 point pour chacun des deux éléments trouvés.

On acceptera d'autres propositions, dans le respect du texte.

On valorisera les réponses qui exploitent la présence d'un discours ironique contribuant à la dénonciation. (Importante présence du discours indirect libre ou narrativisé que l'on peut attribuer aux acteurs du récit aussi bien qu'au narrateur).

II Travaux d'écriture au choix du candidat (14 points)

1 Commentaire

On attend :

- des propos organisés et appuyés sur une analyse et des citations du texte, mais pas obligatoirement présentés en trois parties et sous-parties ;
- des paragraphes marqués ;
- de brèves formules d'ouverture et de clôture
- des remarques reliées à des interprétations du sens ;
- des citations précises du texte.

On pénalisera les copies qui se contentent d'une simple et vague paraphrase.

On valorisera les copies qui insèrent habilement les citations du texte.

Ne sont ici données que des pistes. On ne pénalisera pas les copies qui ne les développent pas de manière fidèle et exhaustive. On ne pénalisera pas non plus celles qui envisagent d'autres interprétations, à condition qu'elles soient justifiées et en accord avec le sens du texte.

I Deux univers en opposition

L'organisation d'ensemble : la description est organisée autour du connecteur « cependant » (l. 15) qui marque nettement l'opposition. Dans la première partie, qui décrit le front et les soldats en attente, les paragraphes sont plus nombreux et les phrases plus hachées avec la présence d'interrogations au discours indirect libre. La seconde partie, qui décrit l'arrière, « le quartier général », n'est constituée que d'un seul et unique paragraphe, aux phrases amples, aucune interrogation ne venant interrompre la description. À l'angoisse et aux mauvaises conditions du champ de bataille s'opposent la tranquillité et le confort du château. L'ouverture et la clôture du passage exhibe cette opposition. Au « Comme on se bat depuis deux jours et qu'ils ont passé la nuit sac au dos sous une pluie torrentielle, les soldats sont exténués » du champ de bataille du début succèdent le « calme opulent », « l'alignement correct des massifs », « la profondeur silencieuse des allées » du quartier général qui servent de conclusion au passage.

Le cadre spatial : l'opposition est précisée par le cadre spatial. Au lieu de la guerre, du combat et de la mort s'oppose celui de la paix, de la sérénité et de la vie. Les termes antinomiques se répondent les uns les autres :

- lieu ouvert, sans limite certaine (« grandes routes », « champs », « tout autour », « vers le bois », « l'horizon ») / lieu clos et protégé par le parc et le château (« Château Louis XIII », « les séparent de la route », « du côté intime ») ;

- lieu inhospitalier et sale (« les flaques », « la boue », « champs détrempés », « la pluie », « pas de feu », « pas de soupe ») / lieu accueillant et propre (« briques rouges lavées par la pluie », « ce beau château », « demeure princière ») ;
- nature dévastée et absente : le matériel militaire (« les canons » et « les mitrailleuses ») ont remplacé les arbres ; les animaux sont absents / nature entretenue, domestiquée et variée, où l'on trouve des animaux : « les massifs », « les pelouses », « les vases fleuris », « des cygnes », la « volière ».

La proximité des deux lieux et la simultanéité temporelle rend le contraste d'autant plus saisissant.

Les conditions de vie : les conditions de vie dans les deux univers sont bien différentes. Celles des soldats sont très mauvaises. Elles sont mentionnées dès l'ouverture du texte et abondent dans la première partie : « alourdis par la fatigue », « uniformes pleins d'eau », « les privations », « pas de feu », « pas de soupe », alors qu'elles sont absentes dans la seconde. Seule y figure une expression imagée et quelque peu vulgaire « le grand lâchez-tout de la guerre ». Mais, elle est employée dans une phrase négative, pour mettre en quelque sorte le château à l'abri et à distance de l'agitation brouillonne et des mauvaises conditions du front. Aux soldats meurtris, angoissés, côtoyant la mort sur le champ de bataille s'oppose sinon le luxe du moins le confort et la tranquillité du « quartier général » dont les hommes semblent absents tant la tranquillité est grande. À croire qu'à l'univers de la géhenne s'oppose celui du paradis.

II L'opinion du narrateur

Les connotations négatives et le registre pathétique : la description du monde de la guerre est faite d'une manière particulièrement négative. À l'ouverture du récit, le narrateur insiste sur les très mauvaises conditions rencontrées par les soldats qui connaissent la faim, l'inconfort et l'angoisse. Les lignes 5 à 10 mettent en place une métaphore, celle de l'animalisation des soldats formant troupeau, qui sera filée au long du texte et explicitement exprimée en conclusion. Elle introduit une tonalité pathétique qui traduit l'émotion et l'indignation du narrateur en même temps qu'elle sollicite celles du lecteur à ce spectacle de l'homme maltraité, envoyé à la mort. Le « C'est lugubre » final (l. 10) résume et exprime plus explicitement l'opinion du narrateur qui prend ainsi position.

La modalisation et le discours indirect libre : la présence adjectifs hyperboliques pour décrire l'environnement et la condition des soldats : « torrentielle », « exténués », « mortelles » révèle l'opinion du narrateur. Mais c'est surtout grâce à l'emploi du discours indirect libre qu'elle se glisse subrepticement et subtilement dans le passage, avec les questions posées par les soldats : « Qu'est-ce qu'on fait là ? Qu'est-ce qui se passe ? » ; « Pourquoi n'attaque-t-on pas ? Qu'est-ce qu'on attend ? » La présence du « on » peut faire penser que ces questions, intégrées dans le récit sans marque particulière pour préciser l'émetteur et que l'on attribue contextuellement aux soldats, peuvent aussi être posées par le narrateur. C'est d'autant plus plausible ici que le récit répond immédiatement à la question posée : « Qu'est-ce qui se passe ? » : « Les canons, la gueule tournée vers le bois... », en reprenant même les termes de la question : « Qu'est-ce qu'on attend ? » : « On attend des ordres... ». Ces questions rendent donc compte implicitement de l'indignation du narrateur et contribuent à la dénonciation de la guerre et de l'attitude de l'état major dont la description commence tout de suite après la dernière question posée.

L'antiphrase et l'ironie : on peut donc lire par antiphrase toute la description du quartier général. Les adjectifs et expressions valorisants qui mettent en relief la beauté et la tranquillité du lieu (« beau château Louis XIII » ; « demeurent princière » ; « unies et vertes, brodées de vases fleuris », « trouées lumineuses », « préservé jusqu'aux moindres fleurettes ») constituent, par contraste, autant d'accusations que portent le narrateur, choqué par le spectacle. À la fin du passage, l'adjectif « saisissant » (« et c'est quelque chose de saisissant ») traduit le choc que le narrateur éprouve à la vue de ce spectacle. Aussi la clôture du passage « et c'est quelque chose de saisissant de trouver... profondeur silencieuse des avenues. » exprime-t-elle une critique et constitue-t-elle une prise de position que la suite du récit va illustrer. Ce début de conte revêt une connotation ironique qui va s'amplifier : c'est bien le cynisme de l'état major se mettant à l'abri et se préoccupant peu des soldats qu'il envoie à la mort qu'il s'agit de dénoncer.

Dissertation

On n'attend pas une dissertation canonique en trois parties, mais on attend que les propos

- offrent une formule d'ouverture, même brève, au moins pour suggérer un point de vue et/ou une problématique ;
- présentent un corps structuré en paragraphes ;
- proposent une formule de clôture, même rapide.

Tous les modes d'organisation seront acceptés, à condition qu'ils soient en rapport avec le sujet et présentent une argumentation progressive.

On pénalisera l'absence d'organisation décelable et le hors sujet.

On ne pénalisera pas le recours exclusif au corpus, mais on valorisera les références personnelles et plus particulièrement ici leur diversité.

Ne sont ici données que des pistes. On ne pénalisera pas les copies qui ne les développent pas de manière fidèle et exhaustive. On ne pénalisera pas non plus celles qui envisagent d'autres pistes et arguments, à condition qu'ils soient justifiés et en accord avec le sens du sujet

Le libellé invite à s'interroger sur l'efficacité d'une argumentation indirecte, présentée sous la forme d'un récit et sur la force de la dénonciation qui lui est associée. Il appelle à prendre appui sur le terme « conte » et à prendre position (selon vous). Il engage aussi à une organisation en deux parties (plus efficace / moins efficace). Mais, on valorisera les progressions plus subtiles et plus complètes. L'ordre des parties dépendra de la position soutenue. On acceptera que l'ordre proposé ci-dessous soit inversé.

I Les limites du récit

Le lecteur se divertit : une connotation peu sérieuse est associée au terme « conte », considéré comme un récit léger, fait pour distraire et souvent destiné aux enfants etc. Le lecteur prend le récit pour un divertissement et s'en amuse. Il ne prend pas au sérieux la réflexion qui lui est proposée. Décalée, l'argumentation perd ainsi de sa crédibilité et de sa force. Le lecteur n'y adhère pas vraiment en raison de l'apparence peu sérieuse qu'a le récit à ses yeux. Le récit sollicite sa capacité à rire, à se moquer, à plaisanter, mais non à méditer.

Le lecteur s'évade : le lecteur suit les péripéties, s'en tient aux anecdotes, s'intéresse aux événements, attend la fin de l'histoire et oublie le monde de tous les jours. C'est d'autant plus net que le récit est merveilleux, romancé, éloigné du vécu du lecteur. Celui-ci, tout occupé au plaisir de lire une histoire, ne prête aucune attention à l'argumentation implicite, qui ne lui paraît nullement première. Le récit qui porte l'argumentation sert à fuir la réalité et non pas à réfléchir : le lecteur s'évade, en ne s'attachant qu'à l'histoire narrée. Le récit sollicite son imagination et non sa raison,

Le lecteur ne comprend pas : la thèse soutenue n'est jamais clairement et ouvertement exprimée. Elle est dissoute dans le récit. Il en est de même pour les arguments, peu ou pas lisibles puisqu'ils doivent être déduits des exemples narrés. L'argumentation, portée par le récit revêt donc une apparence floue. Elle demeure implicite et peut ne pas être perçue et comprise par le lecteur. Celui-ci ne saisit ni la dimension argumentative du récit ni l'opinion du narrateur. Ce mode d'argumentation suppose une grande connivence de pensée et de culture entre le scripteur et le lecteur. Sans elle, l'argumentation n'est pas reconnue et ne prend aucune valeur. En passant par le récit, la défense ou la dénonciation d'une cause courent le risque de demeurer lettre morte et donc d'être totalement inefficaces.

II La force du récit

Le grand nombre de lecteurs : avec ses péripéties, ses personnages, le suspense qu'il entretient, le récit est attractif pour le lecteur. Il suscite son intérêt. Édulcorés et enjolivés, thèses et arguments paraissent moins abrupts et moins rébarbatifs. L'argumentation peut donc être appréhendée par un plus grand nombre de lecteurs qu'un essai ou qu'une rigoureuse démonstration. En ce sens, le recours au récit rend l'argumentation implicite très efficace.

L'édification du lecteur : l'organisation du récit repose sur la mise en relief de certaines scènes frappantes aux yeux du lecteur. Elles constituent autant d'exemples que le lecteur retient. La dramatisation – théâtralisation – du récit rend l'argumentation en quelque sorte « spectaculaire » et contribue à l'édification du lecteur. Bien qu'implicite, l'argumentation devient ainsi particulièrement efficace et agissante sur l'esprit du lecteur qui adhère plus facilement à la thèse soutenue.

L'adhésion du lecteur ému : en recourant au récit, le scripteur se place dans une stratégie argumentative bien particulière : plus qu'à convaincre, il cherche à persuader. Il s'adresse moins à la raison qu'aux émotions du lecteur, qui peut s'identifier ou se détacher par réaction aux personnages, aux comportements, aux idées incarnées. Rêves, attentes, craintes, sentiments divers sont sollicités par le récit. L'émotion éprouvée déclenche et renforce l'adhésion du lecteur, donnant toute sa force, toute son efficacité à l'argumentation implicite. Et celle-ci s'avère d'autant plus efficace qu'elle touche à l'intime et implique personnellement le lecteur.

Écriture d'invention

On attend :

- le respect des contraintes imposées par le sujet ;
- une utilisation pertinente du texte de référence ;
- le recours au registre adéquat et la lisibilité.

Les contraintes fixées par le sujet justifient les critères d'évaluation et le barème. Celui suggéré ici n'est précisé qu'à titre indicatif.

Le libellé implique que l'article produit soit à dominante argumentative et non pas narrative (dénonce) : les événements sont dénoncés mais non narrés. Le point d'exclamation mis au titre de l'article suppose que l'énonciateur joue sur l'ironie que l'on valorisera sans pour autant l'exiger.

On attend :

- Aspect formel : reprise du titre qui est fourni : « Le maréchal a gagné sa partie ! » (1 point). Énonciation : elle peut être directe (le scripteur peut s'impliquer directement avec « je » ou bien indirecte et distanciée (usage de la 3^{ème} personne). On acceptera les deux modalités énonciatives. (2 points).
- Cohérence des propos avec le texte de référence et son contexte (3 points)
- Présence d'éléments permettant de saisir l'opinion du journaliste : marques de la dénonciation (3 points)
- Présence d'arguments tangibles, mais qui peuvent être exprimés de manière plus ou moins directe. (5 points)

On n'attend pas un usage systématique de l'ironie. Mais le titre de l'article y encourage par le point d'exclamation qu'il comporte. **On valisera pleinement** les réponses qui en feront un usage adapté.

On pénalisera

- les réponses qui se contentent de reprendre les éléments du récit de Daudet et se limitent à leur narration ou à leur paraphrase.
- l'absence totale d'argumentation.